

Ce bulletin d'information s'inscrit dans le cadre de l'assistance météorologique aux incendies de forêt en zone méditerranéenne. Il est destiné aux services chargés de la prévention et de la lutte contre les incendies de forêt. Les éléments présentés font exclusivement référence à des indices de sécheresse utilisés pour l'analyse du danger météorologique d'incendies, tels qu'indices de sécheresse IH et IS de la méthode IFM, et réserve en eau Thornthwaite. Des renseignements sur ces indices sont disponibles sur le site Internet feux de forêt Sud-Est.

Ce bulletin d'information est également disponible sur le site Internet feux de forêt Sud-Est.

Fréquence : mensuel en avril et novembre, bi mensuel de mai à octobre.

Pour toute information complémentaire, contacter Brigitte Cassin au 04 42 95 90 34 ou Eric Bertrand au 04 42 95 90 33 (Direction Interrégionale Sud-Est) ou par mail à brigitte.cassin@meteo.fr ou à eric.bertrand@meteo.fr.

Bilan de l'état de sécheresse feux de forêt au 1 er mai 2006 dans le Sud-Est de la France

1. Conditions climatologiques du mois d'avril 2006

Le mois d'avril est plutôt chaud avec des températures moyennes au dessus des normales de 2 à 3 degrés dans l'ensemble. Seules les journées du 5 au 8 avril et du 10 au 12 avril sont en dessous des normales.

Bilan des pluies cumulées au mois d'avril

Avril est sec dans l'ensemble et on relève sur le mois :

-moins de 10 mm sur une large bande littorale de Perpignan à Menton, ainsi que dans le 66 zone Fenouillèdes, les Corbières Audoises, le sud et l'est du 30, les Bouches du Rhône sauf la région d'Aix, la région d'Avignon et le Lubéron dans le 84, la région de Forcalquier dans le 04. *Les zones littorales du 13 et du 30 ont reçu même moins de 3 mm de pluie.*

En dehors des zones précitées on relève :

-De 10 à 25 mm dans le 66 Cerdagne Aspès et Albères, le 11, le Lodévois 34, le sud de la Drôme, la zone sud ste victoire dans le 13, le nord du 84, le 04 sauf Verdon et l'intérieur du 83.

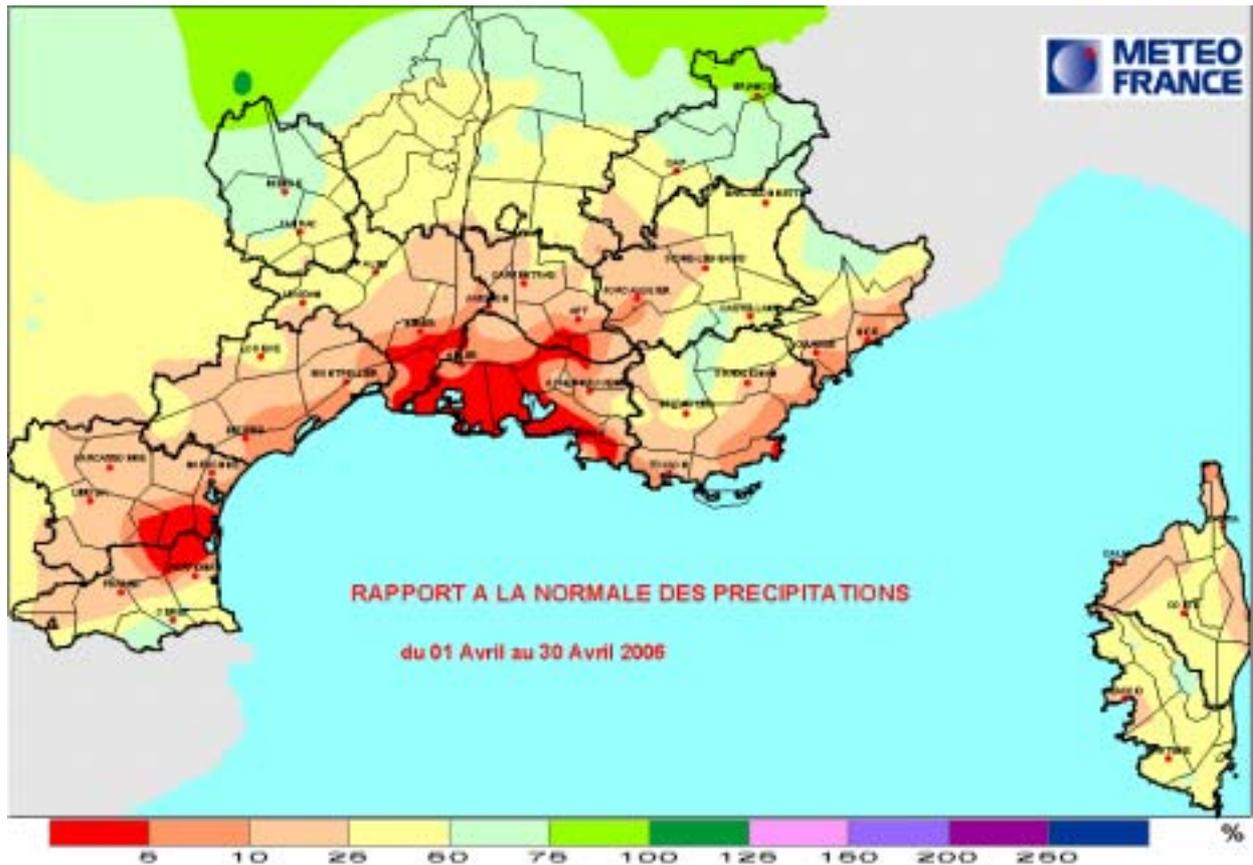
-De 25 à 50 mm dans le 66 Capcir et Vallespir, le 34 Espinouse et Biterrois, les Cevennes Gardoises, le 48, le 07, le 26 et le 05, dans le 04 Verdon, le 84 Ventoux, le 83 Canjuers et Haut Var, dans la moitié nord du 06.

Quelques zones en Lozère et Ardèche, ont été plus arrosées avec un peu plus de 50 mm, et de même dans le Vallespir.

En Corse il est tombé moins de 5 mm sur le Cap Corse, de 10 mm à 25 mm sur tout le littoral en Haute corse, ainsi que sur la région d'Ajaccio et de Figari. Ailleurs il est tombé de 25 à 50 mm, voire plus de 60 mm sur les montagnes dans le sud.

Rapport à la normale du mois d'avril

Les rapports à la normale sont déficitaires tous inférieurs à 75% , avec un net dégradé nord-sud. Ils représentent dans une large partie sud moins de 25% de la normale voire de 10 à 5%.



2. Etude de la sensibilité au feu (à partir des indices de sécheresse I_h et I_s), au 1^{er} mai à 14h légales.

Au niveau du dessèchement superficiel (indice I_H) le seuil sensible I_H > 70 ou 50 en zone de montagne est souvent dépassé en raison du faible cumul de pluie d'avril.

- En Corse : sur zone 211 du Cap Corse
- Dans les Pyrénées Orientales : en toutes zones sauf 665 Aspres – 666 Vallespir et 668 Albères.
- Dans l'Aude : sur 115 Hautes Corbières, 118 Corbières maritimes et 119 littoral
- Dans l'Hérault : sur toutes les zones sauf 341 Espinouse et 342 Lodévois.
- Dans le Gard : sur toutes zones sauf 304 Gardon -Vidourle, 305 Cèze
- En Lozère : sur zone 481 Gardon
- En Ardèche : sur zones 075 Ardèche méridionale
- Dans la Drôme : sur zone 265 Ouvèze
- Dans les Alpes de Haute Provence sur toutes zones sauf 043 moyen Verdon et 044 Préalpes de Digne
- Dans le Vaucluse sur toutes zones sauf 843 Ventoux-Albion
- Dans les Bouches du Rhône sur toutes zones sauf 137 sud Ste Victoire
- Dans le Var sur les Iles d'Hyères 839
- Dans les Alpes maritimes sur la zone 66 du Tanneron.

Il faut souligner un dessèchement superficiel fort ($I_H > 100$) dans 3 zones des Bouches du Rhône (132 Salonais -135 Crau-136 Etang de Berre côte Bleu) et une zone des Alpes de Haute Provence 041 (Forcalquier Entrevennes).

D'une manière générale la **sécheresse profonde** caractérisée par l'indice IS est faible. Seules deux zones des Bouches du Rhône (136 Etang de Berre Côte Bleue et 132 Salonais) présentent un dessèchement profond assez fort ($I_S > 300$).

Analyse de la sensibilité au feu :

Les zones suivantes sont qualifiées de **vulnérables** ; la vulnérabilité au feu se traduira par vent fort et humidité basse sur l'ensemble de la végétation (haute et basse) :

-Zones 132 du salonais et 136 de l' Etang de Berre Côte Bleue car ces deux zones cumulent une sensibilité superficielle et profonde.

- Zones présentant un dessèchement superficiel sensible (cf. liste plus haut) où la montée de sève n'a pas encore eu lieu (zones d'atitute et/ou exposées à l' ubac).

Dans toutes les autres zones superficiellement sensibles (cf. liste plus haut) mais où la végétation a démarré, c'est plutôt sur la végétation basse que les feux sont à craindre.

3. Eléments statistiques complémentaires - Réserve en eau du sol au 1 er mai (à 8 h légales)

Période de référence : 1968-2005 (1992-2005 pour les zones présentant une *)

Les valeurs présentées dans le tableau suivant sont exprimées en millimètres.

Zone climatique	1/5/05	1/5/06	Moyenne 68-05	valeurs les plus basses de 1968 à 2005 pour un 1 ^{er} Mai	
Pyrénées-Orientales	117	101	126	77 1997	89 1975-95
Languedoc occidental	129	102	137	85 1997	114 1984
Bas Languedoc	125	86	126	69 1997	92 1975
Plateaux Massif Central *	137	135	141	99 1997	127 2002
Cévennes	133	112	139	64 1997	117 1975
Bas Rhône	135	95	130	71 1997	97 2002
Moyenne vallée du Rhône*	134	120	134	81 1997	103 2002
Provence littorale	128	84	128	76 1997	99 2002
Haute-Provence	136	100	132	81 1997	108 1970-2002
Hautes-Alpes	137	124	137	109 2002	114 1982
Alpes du Sud	138	149	142	105 1997	115 1987
Côte d'Azur	122	95	134	79 1997	105 1985
Corse occidentale	128	110	134	103 1985	107 1997
Corse orientale	129	99	133	96 1997	99 1985
Montagne corse *	133	142	143	130 2003	133 2005

Comparaison à la Moyenne :

- **Réserve supérieure à la moyenne:** Alpes du Sud
- **Réserve voisine de la moyenne:** Montagne corse
- **Réserve inférieure à la moyenne:**
- **déficit faible:** Plateaux Massif Central
- **déficit modéré:** Pyrénées-Orientales, Moyenne vallée du Rhône, Hautes-Alpes
- **déficit fort:** Cévennes, Corse occidentale
- **déficit très fort:** Languedoc occidental, Bas Languedoc, Bas Rhône, Provence littorale Haute-Provence, Côte d'Azur, Corse orientale

Les zones présentant un très fort déficit ont des valeurs de réserve situées au 2 rang des valeurs les plus basses pour un 1^{er} mai à 08h légales.

Fin du bulletin d'analyse du 1^{er} mai 2006.

Prochain bulletin : mi mai 2006